

besoin d'être vengée promptement, et qu'il fallait en envoyer tous les jours soixante à la mort. Collot-d'Herbois écrivit aux Jacobins de Paris. Il invita de choisir dans leur sein de *courageux Jacobins* pour accélérer le jugement des Lyonnais, ajoutant qu'il n'y avait pas vingt patriotes à Lyon. Ainsi d'après cette lettre, on doit présumer que la municipalité, le club et le tribunal n'étaient pas encore assez à la hauteur.

Les Jacobins envoyèrent aussitôt une colonne de l'armée révolutionnaire commandée par Ronsin et Parrein; ce dernier, ex-avocat et orateur du faubourg Saint-Antoine à Paris. Les soldats de l'armée révolutionnaire furent choisis à dessein parmi tout ce qu'il y avait de plus exécration dans ce corps. Ils furent suivis d'une compagnie de canonniers. Les nommés Antoine et Lafage, membre de la société, partirent également pour Lyon. Aussitôt une commission de cinq membres fut installée; Parrein la présidait. Il avait pour collègues Lafage, Brunières, Serpet, Courchand, Marcellin, Vaucroy et Andrieu l'aîné. Ce tribunal de sang voulut, à l'exemple des Grecs, juger en plein air; mais juger n'était pas leur vœu: cette marche n'aurait pas frayé aux détenus la route de l'échafaud. Cette commission signala son installation par l'envoi de 209 individus au supplice. C'était la fusillade; mais avant de narrer cette épouvantable anecdote, remontons à la source des jugements des deux commissions.

L'interrogatoire qu'on faisait subir était court et précis. Trois questions en faisait souvent la base: Quel est ton nom, ta profession? Qu'as-tu fait pendant le siège? Es-tu dénoncé? Ces lieux communs que les tribunaux de la tyrannie avaient adopté, tels que les dénonciations de fanatisme, de haine pour les sans-culottes, pour l'égalité; l'interprétation des discours et des gestes les plus innocents, le propos le plus léger, enfin la moindre indiscretion suffirent pour motiver cette foule d'arrêts qui couvrirent les places de Lyon de sang et de carnage. Au milieu de toutes ces horreurs, plusieurs des accusés conservèrent tout le calme de l'innocence, et